

**Association Nationale de Prévention
en Alcoologie et Addictologie - A N P A A**

Association de la loi de 1901, reconnue d'utilité publique

Siège national : 20, rue Saint Fiacre 75002 - PARIS.

oOo

Comptes consolidés

Exercice 2013

♦ Bilan au 31 décembre 2013

♦ Compte de résultat

♦ Annexe

oOo

COMPTES ANNUELS EXERCICE 2013

BILAN ACTIF	31 DECEMBRE 2013			Rappel 2012
	Montant brut	Amort et prov.	Montant net	Montant net
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	5 656.05	5 656.05		
Autres immobilisations incorporelles	659 090.67	477 775.73	181 314.94	257 161.26
Immobilisations Corporelles				
Terrains	1 363 024.98		1 363 024.98	1 310 864.98
Constructions & aménagements constructions	10 167 319.26	3 041 053.44	7 126 265.82	6 827 206.55
Installations techniques, matériel et outillage	738 043.93	636 872.01	101 171.92	68 633.04
Autres immobilisations corporelles	10 637 002.00	7 054 446.73	3 582 555.27	2 956 685.89
Immobilisations corporelles en cours	1 348 844.05		1 348 844.05	714 669.89
Immobilisations incorporelles en cours	71 749.70		71 749.70	
Immobilisations Financières (1)				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	73 459.42		73 459.42	37 234.62
Prêts	3 964 61		3 964.61	3 507.76
Autres immobilisations financières	437 642.74		437 642.74	417 021.51
TOTAL I	25 505 797.41	11 215 803.96	14 289 993.45	12 592 985.50
Comptes de liaison				
TOTAL II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	1 415 783.80	39 395.96	1 376 387.84	1 319 623.78
Autres créances	1 026 144.07		1 026 144.07	956 786.79
Subventions et produits divers à recevoir	2 809 037.78		2 809 037.78	4 350 687.48
Valeurs mobilières de placement	38 253 679.35		38 253 679.35	34 696 890.25
Disponibilités	601 178.76		601 178.76	335 784.48
Charges constatées d'avance	494 429.63		494 429.63	500 381.20
TOTAL III	44 600 253.39	39 395.96	44 560 857.43	42 160 153.98
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL GENERAL (I +II+III+IV+V+VI)	70 106 050.80	11 255 199.92	58 850 850.88	54 753 139.48

(1) Dont Immobilisations financières à moins de 1 an :

3 964.61

2 694.36

COMPTES ANNUELS EXERCICE 2013

BILAN PASSIF	31 DECEMBRE 2013	Rappel 2012
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	485 274.56	485 274.56
Fonds associatifs avec droit de reprise	2 424.48	2 424.48
Dons et legs		
Subventions d'investissement	1 480 931.85	1 393 179.30
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	2 709 239.63	1 312 458.61
Réserve de compensation	2 393 676.65	1 787 979.13
Excédents affectés à la couverture du BFR	332 965.59	311 331.63
Autres réserves	242 686.29	176 932.03
Report à nouveau (1)	-4 318 376.52	-4 427 427.21
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (2)	1 248 641.01	845 397.50
Subventions d'investissement (renouvelables)	4 940 336.09	4 282 295.76
Provisions réglementées		
Provision pour réserve de trésorerie : couverture du BFR	4 295 744.56	4 366 901.00
Amortissements dérogatoires, provisions renouvellement immobilisations	224 297.18	93 390.99
Réserves des plus-values nettes d'actif	7 342 394.46	7 210 405.90
TOTAL I	21 380 235.83	17 840 543.68
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques	857 803.73	1 017 615.80
Provisions pour charges	12 251 859.13	11 798 619.84
Fonds dédiés	8 676 562.26	9 392 936.50
TOTAL III	21 786 225.12	22 209 172.14
Dettes (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (4)	4 046 219.15	2 080 976.75
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 220 851.77	2 247 247.67
Dettes sociales et fiscales	7 873 095.79	8 789 618.34
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	302 046.56	14 755.09
Autres dettes	939 409.65	1 319 333.01
Produits constatés d'avance	302 767.01	251 492.80
TOTAL IV	15 684 389.93	14 703 423.66
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL GENERAL (I +II+III+IV+V)	58 850 850.88	54 753 139.48

(1) Dont compte 115: résultats sous contrôle de tiers financeurs :	5 563.35	676 685.43
(2) dont 120 100 Résultat MEDICO SOCIAL sous contrôle de tiers financeurs	1 132 490.21	191 914.58
(3) Dettes à plus d'un an :	975 492.71	1 051 174.42
(3) Dettes à moins d'un an :	14 708 897.22	13 652 249.24
(4) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :	2 970 896.85	934 253.84

COMPTES ANNUELS EXERCICE 2013

Compte de résultat	Exercice 2013	Exercice 2012
	€uros	€uros
70 - Ventes & prestations	3 558 391.39	3 712 060.63
73 - Dotation globale	62 707 129.85	58 571 624.35
74 - Subventions	13 537 915.33	14 668 109.42
75 - Autres produits gestion courante	68 828.89	27 615.19
781 - Reprises provisions	759 941.05	680 107.02
789 - Reprises de fonds dédiés	2 946 838.78	2 958 654.76
791 - Transferts de charges	52 383.98	9 438.47
Produits exploitation	83 631 429.27	80 627 609.84
60 - Achats	1 999 686.56	1 740 853.89
61/62 - Charges externes	12 646 326.52	12 027 263.82
63 - Impôts et taxes	4 026 005.65	3 577 531.62
64 - Frais de personnel	57 739 652.98	55 118 408.92
65 - Autres charges gestion courante	138 093.66	131 248.31
681 - Dotations amortissements	1 373 345.99	1 266 886.31
681 - Dotations aux provisions	1 085 341.40	1 010 483.81
689 - Dotation aux fonds dédiés	3 297 490.08	4 370 270.50
Charges exploitation	82 305 942.84	79 242 947.18
RESULTAT EXPLOITATION	1 325 486.43	1 384 662.66
76 - Produits financiers	373 249.65	400 104.20
66 - Charges financières	-45 501.17	-89 017.11
786-Reprises s/provisions financières		1 500.00
686-Dotations s/provisions financières		
RESULTAT FINANCIER	327 748.48	312 587.09
77 - Produits exceptionnels	1 000 995.82	2 557 596.95
787 - Reprises provisions exceptionnelles	64 442.00	74 061.09
787 - Reprise Réserves (T & +V actif)	84 481.08	5 148.90
67 - Charges exceptionnelles	-459 795.13	-578 618.61
687 - Dotations provisions exceptionnelles	-36 000.00	-78 000.00
687 - Dotations Réserves (T & +V actif)	-187 371.97	-2 191 544.32
687 - Amortissement déficits antérieurs	-871 345.70	-640 496.26
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-404 593.90	-851 852.25
Total des PRODUITS	85 154 597.82	83 666 020.98
Total des CHARGES	-83 905 956.81	-82 820 623.48
RESULTAT EXERCICE	1 248 641.01	845 397.50

Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

A.N.P.A.A.

Association reconnue d'utilité publique (décret du 5 février 1880)

Agréée d'éducation populaire (arrêté du 6 mai 1974)

Siège social : 20, rue Saint Fiacre

75002 - PARIS.

oOo

Annexe des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2013

Les notes composant la présente annexe font partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'Association A.N.P.A.A. pour l'exercice 2013 couvrant la période allant du **1er janvier 2013 au 31 décembre 2013** et qui se résument de la manière suivante :

Total du bilan	58 850 850.88
Total des produits	85 154 597.82
Total des charges	-83 905 956.81
RESULTAT	1 248 641.01

Les comptes de l'A.N.P.A.A. sont établis en EUROS et les informations chiffrées contenues dans la présente annexe sont également exprimées dans cette devise.

Depuis le 01/01/2005, l'A.N.P.A.A. applique le plan comptable conforme au modèle prévu par les décrets et arrêtés concernant les établissements médico-sociaux. Parallèlement, une comptabilité analytique a été mise en place pour permettre :

- d'une part de ventiler les produits et les charges selon la nomenclature par « Groupes fonctionnels » utilisée par les financeurs ;
- d'autre part de déterminer les résultats de chacune des activités développées à l'intérieur de deux pôles analytiques « Prévention » et « Médico-social ».

1 * Faits marquants de l'exercice
--

➤ **Mise en place du logiciel comptable COMPTA-FIRST**

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les comptes de toutes les unités ANPAA sont intégrés dans l'application COMPTA-FIRST et les mouvements comptables saisis en se connectant sur Internet peuvent désormais être centralisés pour l'ensemble de l'ANPAA dans un plan de compte et un plan analytique commun. La mise en place de cette application permet désormais à la Direction financière de prendre connaissance du contenu des comptabilités tenues par chaque unité et de la nature des opérations qui sont enregistrées.

Cette première année de mise en œuvre donne des résultats tout à fait satisfaisants, quand bien même des efforts de formation et d'adaptation des utilisations à une application rigoureuse et constante des procédures comptables ANPAA restent à développer.

Les séances de formation à l'utilisation de ce logiciel comptable, organisées au cours de l'année 2013, seront poursuivies en 2014 pour l'ensemble des collaborateurs appelés à utiliser cette application (secrétaires-comptables, responsables locaux et directeurs régionaux).

➤ **Contestation d'arrêtés de tarification**

Plusieurs établissements gérant un CSAPA ont reçu des arrêtés de notification des financements DGF 2013 comportant des restrictions quant à la prise en charge du surcoût lié à l'application à 100 % de la grille indiciaire pour les médecins reconnus spécialistes. Onze procédures sont en cours devant les tribunaux interrégionaux de la tarification sanitaire et sociale (Bordeaux-1, Lyon-5, Nantes-4, Paris-1).

➤ **Fusion-absorption de l'association ARIT par l'ANPAA-64**

Pour répondre à la demande des autorités de tutelle, et conformément à la résolution approuvée par l'assemblée générale du 22/06/2013, une convention de fusion absorption a été conclue et signée le 13/11/2013 entre l'ANPAA-64 et l'« Association pour la Recherche et l'Information sur les Toxicomanies » - ARIT - à BIARRITZ (64200).

Les conditions de l'opération ont été retenues sur la base des comptes arrêtés par l'ARIT au 31/12/2012. L'association ARIT a transmis à l'ANPAA, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013, tous les biens composant son patrimoine, dans l'état où ils se trouvent à la date de réalisation définitive de la fusion, soit le 1/01/2013, et qui ont été valorisés pour les montants suivants :

➤ Eléments d'actif apportés : immobilisations incorporelles, corporelles et financières, et notamment 3 studios appartements à BIARRITZ, évalués pour leur valeur comptable nette au 31/12/2013, ainsi que des créances et des disponibilités, évalués à leur valeur comptable fin 2012 savoir	603 844 €
➤ Passif pris en charge figurant dans les comptes au 31/12/2013	- 167 381 €
➤ Soit en définitive un apport net positif de	436 463 €

qui a été enregistré dans les capitaux propres de l'unité ANPAA-64.

2 * La consolidation des comptes de l'A.N.P.A.A.

L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie –A.N.P.A.A. –, régie par les dispositions de la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique, comprend outre son Siège social à Paris, des unités régionales et départementales qui tiennent une comptabilité conformément aux procédures arrêtées par le Siège national. Les comptes de l'A.N.P.A.A. résultent de la consolidation de l'ensemble des données financières et comptables du siège et de toutes les unités de l'Association.

2.1 Méthodes de consolidation

Les principales étapes de la procédure de consolidation des comptes sont les suivantes :

- a) toutes les Unités entrant dans le cadre juridique de l'Association tiennent leur comptabilité depuis le 1/01/2013 sur le logiciel COMPTA-FIRST accessible par Internet, sur la base d'un plan comptable et d'un plan analytique uniques.
- b) chaque Unité doit obligatoirement faire réviser ses comptes annuels par un Cabinet d'Expertise comptable habilité à "**attester**" lesdits comptes, et **dont la mission¹ de contrôle doit notamment avoir pour objet** :
 - ◇ de s'assurer de la régularité et de la sincérité des comptes tenus ;
 - ◇ de vérifier que les procédures A.N.P.A.A. sont correctement respectées, notamment pour ce qui concerne l'application du plan comptable, de procéder par sondages au contrôle des imputations comptables et de s'assurer que les principales dépenses de gestion sont régulièrement justifiées;
 - ◇ d'établir, sous leur responsabilité, un "Dossier de consolidation" dans lequel doivent être explicitées toutes les réserves éventuelles sur la sincérité ou la régularité des comptes à intégrer dans la consolidation.
- c) tous les mouvements "internes" réalisés au cours de l'exercice entre deux Unités entrant dans le périmètre de la consolidation doivent être enregistrés, par chacune des Unités en cause, dans des comptes intitulés "Comptes de liaisons", afin de pouvoir ensuite être neutralisés en consolidation.
- d) les écritures d'élimination des mouvements de "liaisons" internes sont enregistrés dans un dossier comptable spécifique (Ajustement de consolidation) qui regroupe également les mouvements correctifs de certains comptes (stocks, comptes à régulariser débiteurs) et notamment les retraitements des amortissements concernant les constructions immobilisées.

Les comptes consolidés établis au 31 décembre 2013 par l'A.N.P.A.A. regroupent les données des **116 dossiers comptables** tenus par :

- ◆ le **Siège national** ;
- ◆ **21 unités régionales**
- ◆ **91 unités départementales** gérant des Comités départementaux ou locaux de Prévention, des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), des Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD), des Appartements de coordination thérapeutique (ACT), et depuis 2013 des Maisons des Adolescents (MDA) ;

¹ « **Mission d'examen limité des comptes annuels** » telle qu'elle est définie par l'Ordre des Experts comptables (Arrêté ministériel du 20/06/2011 - Norme professionnelle NP 2400 applicable depuis 2012)

- ◆ l'unité 99.95 « **Pool Formation Interne** » créée depuis décembre 2006 pour isoler la gestion des fonds cotisés sur les rémunérations versées par chacune des unités A.N.P.A.A. pour couvrir les obligations en matière de formation professionnelle continue des salariés de l'Association ;
- ◆ L'unité 99.96 « **Pool Solidarité Investissement** » créée en 2004 avec pour objet de suivre l'utilisation des plus-values immobilières dégagées lors de cessions exceptionnelles de biens immobiliers (SOISY en 2004 pour 4 741 k€ et CHELLES en 2013 pour 1 780 k€) ;
- ◆ l'unité 99.98 « **Pool de trésorerie** » constitué par l'A.N.P.A.A. pour la gestion des avoirs détenus dans les comptes ouverts par les Unités auprès de la banque Crédit Coopératif qui opère une consolidation des trésoreries.

2.2 Neutralisation des « comptes de liaison »

Comme rappelé ci-dessus, tous les mouvements intervenus entre deux Unités entrant dans le périmètre de la consolidation doivent être enregistrés dans des "comptes de liaison" afin de pouvoir ensuite être éliminés. La neutralisation des comptes de liaison n'a toutefois pas pu être totalement réalisée et les différences peu significatives relevées lors de la consolidation ont été traitées selon la règle traditionnellement retenue, savoir :

- ◇ Ecart « liaisons bilan » rapporté au débit du compte « débiteurs divers » 292 292,27 €
- ◇ Ecart « liaisons gestion » rapporté au crédit du compte « recettes diverses » 1 061,73 €

L'existence de ces écarts, notamment au niveau du compte de gestion, n'affecte en rien le niveau du résultat final de l'exercice.

L'importance relative de l'écart constaté sur les liaisons-bilans tient au fait que deux unités ont par erreur utilisé ces comptes pour centraliser des montants qui devaient figurer dans les comptes de classe 4 Créances sur les tiers (pour respectivement 111 215 € et 69 774 €).

2.3 Ajustements de consolidation

Afin de préserver les résultats attestés de chacune des unités entrant dans le périmètre de consolidation, certains ajustements sont constatés de façon globale en consolidation et apparaissent, de ce fait, isolés dans un dossier comptable particulier « OD de consolidation ». Ces régularisations trouvent leur origine soit dans le fait que quelques comptes émis par certaines unités sont insuffisamment justifiés pour être maintenus sans modification dans la consolidation, soit dans l'application de règles de prudence appliquées par le Siège national depuis de nombreuses années. Sont également constatés les ajustements relatifs au traitement de l'amortissement des constructions immobilisées sur une durée homogène de 40 ans [cf. § 3.2 (a) et (b)].

Dans les résultats consolidés au 31 décembre 2013, ces ajustements se résument comme suit :

En Euros	Charges	Produits	Net	Rappel n-1
Ajustement amortissements constructions	-107 199		107 199	72 628
Ajustement dépréciation intégrale des stocks				
Dépréciation des "cptes à régulariser" débiteurs				
Incidence nette : correction du résultat des unités	-107 199		107 199	72 628

3 * Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés de l'A.N.P.A.A. arrêtés au 31 décembre 2013 ont été établis conformément aux règles du plan comptable, dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices, et en présupposant la continuité de l'exploitation.

Toutefois, pour des raisons historiques ou pour tenir compte des demandes présentées par certains organismes accordant leur financement, des **dérogations aux principes comptables généralement admis** sont appliquées par certaines unités et consistent principalement :

- ◇ à comptabiliser directement dans les « capitaux permanents » des éléments du compte de résultat dont le fait générateur concerne les exercices antérieurs ;
- ◇ à enregistrer parmi les charges de l'exercice, dans des comptes de dotations, des montants affectés soit à la constitution d'une « Réserve de trésorerie », soit à « l'amortissement des déficits antérieurs ». Ces mouvements sont clairement identifiés dans la présentation du compte de résultat consolidé et sont également isolés dans la note n°4 de l'annexe qui retrace l'évolution des capitaux permanents.

Ces principes comptables dérogatoires ne modifient toutefois pas le montant des « capitaux permanents » dans le bilan de l'A.N.P.A.A.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

3.1 - Changement dans les méthodes comptables

Aucune modification n'est intervenue en 2013 dans les méthodes de présentation ou d'évaluation des comptes annuels.

3.2 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur prix de revient d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la base des durées d'utilisation des biens définies comme suit :

- Frais d'établissement 1 à 3 ans
- Logiciels informatiques..... 1 à 3 ans
- Droit au bail 1 à 3 ans (1 an en consolidation)
- Terrains..... non amortis
- Constructions : immeubles non décomposés . 40 ans (a)
- Immeubles décomposés..... selon détail ci-dessous (b)
- Matériels & équipements techniques..... 4 à 5 ans
- AAI divers..... 6 à 10 ans
- Véhicules 4 à 5 ans (neuf) et 3 à 4 ans (occasion)
- Matériel de bureau..... 4 à 5 ans
- Matériel informatique..... 3 à 4 ans
- Mobilier de bureau..... 5 à 10 ans

Les biens d'une valeur unitaire inférieure à 500 € peuvent être comptabilisés directement en compte de charges (60 623 000 : Petits matériels & équipements)

(a) Amortissement financier des immeubles : les immeubles financés par des emprunts auprès du pool de trésorerie A.N.P.A.A. ou près d'un établissement financier sont le plus souvent, en accord avec les tutelles, amortis sur la durée de l'emprunt (ou sur une durée très proche) afin que l'amortissement annuel permette également de couvrir les remboursements en capital. La régularisation des

amortissements est effectuée en consolidation depuis décembre 2006 afin que tous les immeubles détenus par l'association soient amortis sur une durée de **40 ans**.

(b) Pour les immeubles susceptibles d'être décomposés, les amortissements sont constatés sur les durées suivantes :

- Terrain : non amorti mais à évaluer et à isoler dans le compte correspondant.
- Structure et ouvrages assimilés..... 40 ans avec possibilité d'isoler le cas échéant :
 - Electricité 25 ans
 - Plomberie/sanitaire 25 ans
 - Ascenseurs 15 ans
- Menuiseries extérieures..... 25 ans
- Chauffage collectif 25 ans individuel 15 ans
- Etanchéité..... 15 ans
- Ravalement avec amélioration..... 15 ans

3.3 - Immobilisations financières

Les titres immobilisés, non cotés, sont évalués à leur prix de revient d'acquisition. Ils représentent essentiellement la contre-valeur des souscriptions de parts dans le capital du Crédit Coopératif, exigées par cette banque à l'occasion de l'octroi de financements.

Les créances immobilisées sont représentées par des dépôts de garantie ou des avances sur consommations, ainsi que par des prêts au personnel.

3.4 - Créances et Dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour faire face au risque de non recouvrement total ou partiel des créances douteuses ou aléatoires : ces provisions figurent :

- soit dans les provisions pour dépréciation, en actif soustractif au bilan ;
- soit au passif parmi les « provisions pour risques ».

Les éventuelles créances ou de dettes libellées en devises étrangères doivent être valorisées au cours du jour de clôture de l'exercice.

3.5 - Valeurs mobilières de placement

Tous les placements de l'association sont gérés par le « Pool de Trésorerie » et sont principalement constitués par des parts dans des Fonds communs de placement, des billets de trésorerie à échéance ou des contrats de capitalisation. Les parts de FCP se trouvent valorisées au bilan à leur **cours à la date de clôture des comptes**. La gestion des résultats du pool est traitée chaque trimestre civil et le résultat net trimestriel est réparti entre les unités au prorata de leurs nombres débiteurs / créditeurs du trimestre. Toutefois, la banque n'étant pas en mesure de communiquer à l'A.N.P.A.A. les éléments du quatrième trimestre de l'année civile dans les délais d'arrêté des comptes consolidés, les résultats de gestion du Pool sont enregistrés avec un trimestre de décalage, raison pour laquelle les plus-values résultant des cessions réalisées durant le quatrième trimestre ainsi que les plus-values latentes dégagées sur le portefeuille au 31 décembre figurent au passif du bilan parmi les « produits perçus d'avance ».

3.6 - Disponibilités : banques, chèques postaux, caisses

Tous les avoirs détenus par les différentes unités dans des établissements financiers sont regroupés et une compensation est opérée pour chaque établissement financier entre les soldes débiteurs et les soldes créditeurs, les seconds étant isolés au passif du bilan. La composition du poste « banques & chèques postaux » à la clôture de l'exercice se résume de la manière suivante :

En Euros	2013	2012
Crédit Coopératif		
Autres banques	401 202	268 038
La Banque Postale	175 094	53 509
Caisses	24 715	13 070
Intérêts à recevoir	168	1 167
ACTIF (soldes débiteurs)	601 179	335 784
Crédit Coopératif	2 970 897	932 769
Agios à payer		1 485
PASSIF (soldes créditeurs)	2 970 897	934 254
Soldes NETS	-2 369 718	-598 469

3.7 – Réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé

A l'occasion des cessions de biens immobiliers, le Conseil d'administration de l'Association ou les commissions exécutives délibérant dans les unités régionales ou départementales peuvent décider l'affectation immédiate des plus-values dégagées dans ce compte qui est alors doté à concurrence de la plus-value, ce qui revient à neutraliser cette dernière dans le résultat exceptionnel de l'exercice. Cette réserve est destinée à financer les nouveaux projets d'investissements immobiliers.

Ce compte, ouvert depuis 2004, regroupe les montants suivants à la clôture de l'exercice :

Année	Unité	Identification	Plus-value
2004	99-96	PSI (Soisy s/Seine)	4 741 365
2005	76-00	CD Seine Maritime	45 586
2005	99-99	SN (appartement à Paris)	199 538
2006	45-00	CD Loiret	64 577
2006	88-00	CD Vosges	48 780
2007	85-00	CD Vendée	9 773
2008	13-00	Bouches du Rhône	117 025
2009	50-00	Manche	62 545
2012	99-96	PSI (Chelles)	1 780 246
2012	74-00	Haute Savoie	140 970
2013	64-00	Absorption ARIT	11 674
2013	76-00	CD Seine Maritime	120 315
Solde au bilan			7 342 394

4 * Mouvements des comptes immobilisations et amortissements

Exercice 2013	Valeurs brutes				
	01/01/2013	Fusion ARIT	Entrées	Sorties	31/12/2013
Frais d'établissement	5 656.05				5 656.05
Logiciels informatiques	639 902.93	10 949.00	18 299.09	-27 914.99	641 236.03
Droit au bail	17 854.64				17 854.64
Immob.Incorporelles	663 413.62	10 949.00	18 299.09	-27 914.99	664 746.72
Terrains	1 310 864.98		52 160.00		1 363 024.98
Constructions & AAI Const.	9 513 323.86	158 941.03	643 717.01	-148 662.64	10 167 319.26
Matériel & Equipements	689 198.33	32 466.08	54 045.06	-37 665.54	738 043.93
AAI Divers	4 123 398.82	72 452.62	803 002.82	-248 181.74	4 750 672.52
Véhicules	907 235.42	67 799.72	331 570.29	-103 031.63	1 203 573.80
Matériel de bureau	717 568.71	44 267.64	41 487.28	-82 587.14	720 736.49
Matériel informatique	2 136 996.22		222 018.31	-281 830.62	2 077 183.91
Mobilier de bureau	1 770 979.49	43 860.91	106 125.72	-36 130.84	1 884 835.28
Immobilisations en cours	714 669.89		892 991.49	-187 067.63	1 420 593.75
Immob.Corporelles	21 884 235.72	419 788.00	3 147 117.98	-1 125 157.78	24 325 983.92
Titres immobilisés	37 234.62	41 240.00	244.00	-5 259.20	73 459.42
Prêts	3 507.76		7 000.00	-6 543.15	3 964.61
Dépôts & cautionnements	417 021.51	7 033.51	53 284.64	-39 696.92	437 642.74
Immob. Financières	457 763.89	48 273.51	60 528.64	-51 499.27	515 066.77
VALEURS IMMOBILISEES	23 005 413.23	479 010.51	3 225 945.71	-1 204 572.04	25 505 797.41

Exercice 2013	Amortissements					VNC
	01/01/2013	Fusion ARIT	Dotations	Reprises	31/12/2013	31/12/2013
Frais d'établissement	5 656.05				5 656.05	
Logiciels informatiques	382 741.67	10 949.00	94 262.04	-28 031.62	459 921.09	181 314.94
Droit au bail	17 854.64				17 854.64	
Immob.Incorporelles	406 252.36	10 949.00	94 262.04	-28 031.62	483 431.78	181 314.94
Terrains						1 363 024.98
Constructions & AAI Const.	2 686 117.31	64 421.25	371 161.27	-80 646.39	3 041 053.44	7 126 265.82
Matériel & Equipements	620 565.29	25 895.58	31 664.67	-41 253.53	636 872.01	101 171.92
AAI Divers	2 280 828.56	38 694.71	408 263.46	-221 275.36	2 506 511.37	2 244 161.15
Véhicules	534 079.47	56 921.42	162 164.45	-103 031.63	650 133.71	553 440.09
Matériel de bureau	651 185.06	37 750.08	35 542.62	-81 229.17	643 248.59	77 487.90
Matériel informatique	1 812 316.14		179 602.92	-254 020.20	1 737 898.86	339 285.05
Mobilier de bureau	1 421 083.54	41 016.84	90 684.56	-36 130.74	1 516 654.20	368 181.08
Immobilisations en cours						1 420 593.75
Immob.Corporelles	10 006 175.37	264 699.88	1 279 083.95	-817 587.02	10 732 372.18	13 593 611.74
Titres immobilisés						73 459.42
Prêts						3 964.61
Dépôts & cautionnements						437 642.74
Immob. Financières						515 066.77
VALEURS IMMOBILISEES	10 412 427.73	275 648.88	1 373 345.99	-845 618.64	11 215 803.96	14 289 993.45

5 * Evolution des capitaux permanents

Le tableau ci-dessous retrace les mouvements enregistrés durant l'exercice sur les différents postes de la rubrique « capitaux permanents ».

	Bilan 2012	Affectation résultat n-1	Apports ARIT	Dotations Reprises	Subventions équipement	Autres Mouvts	Bilan 2013
Fonds associatifs	487 699						487 699
Subv.d'investissement	1 393 179		75 353				1 468 532
Réserves	3 588 701		138 851			-59 949	3 667 603
Report à nouveau	-4 427 427	845 398	110 798	871 346	-203 547		-2 803 432
Subv.invest. s/BNR	4 282 296		6 614		1 143 731		5 432 641
Réserve de trésorerie	4 366 901			-50 840			4 316 061
Prov.renouvellt immob.	93 391		93 173	33 532			220 096
Réserve PV actif immob	7 210 406		11 674	120 315			7 342 395
Sous total	16 995 146	845 398	436 463	974 353	940 184	-59 949	20 131 595
Résultat exercice	845 398	-845 398				1 248 641	1 248 641
Capitaux permanents	17 840 544		436 463	974 353	940 184	1 188 692	21 380 236

	Dotations	Reprises	Net
Amortissement déficits antérieurs (RàN)	871 346		871 346
Réserve de trésorerie	25 565	-76 405	-50 840
Prov. Pour renouvellement des immobilisations	41 492	-8 076	33 416
Amortissements dérogatoires	116		116
Réserve plus-values d'actif immobilisé	120 315		120 315
	1 058 834	-84 481	974 353

Mouvements sur les Subventions d'équipement

Subvention d'équipement reçues au cours de l'exercice	1 534 045
Fonds dédiés reclassés en Subv.Equipement	
Subventions d'équipement reprises en produits de l'exercice	-390 314
	1 143 731

Autres mouvements

27-00 Reprise excédents antérieurs 2012	-20 687
29-00 Régularisation affectation résultat 2010 (fonds dédiés)	-37 000
73-00 Reprise excéd. antérieurs pour financement copieur	-2 258
33-00 & 82-00 : ajustements divers	-4
Résultat exercice 2013	1 248 641
Total des "autres mouvements"	1 188 692

6 * Mouvements des provisions & fonds dédiés

Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice sur les comptes de provisions pour risques et charges, fonds dédiés et provisions pour dépréciation des éléments d'actif se résument comme suit :

	Bilan 2012	Dotations	Reprises	Autres Mouvts	Bilan 2013
Risques & charges divers	1 636 788	323 113	-434 985	3 500	1 528 416
Provisions IDR	6 215 060	767 951	-344 606	17 896	6 656 301
Provisions Congés trim.	4 964 387		-39 442		4 924 945
Provisions pour Risques et charges = A	12 816 235	1 091 064	-819 033	21 396	13 109 662
Fonds dédiés PREVENTION	3 760 022	1 481 449	-2 483 560	-46 165	2 711 747
Fonds dédiés MEDICO-SOCIAL	5 632 915	1 816 041	-1 517 709	33 569	5 964 816
Fonds dédiés = B	9 392 937	3 297 490	-4 001 269	-12 596	8 676 562
Total A+B = C	22 209 172	4 388 554	-4 820 302	8 800	21 786 225
Dépréciation des immobilisations					
Dépréciation des créances	14 469	30 277	-5 350		39 396
Dépréciation des VMP					
Provisions dépréciation des valeurs d'actif = D	14 469	30 277	-5 350		39 396
RECAPITULATION : C+D	22 223 641	4 418 831	-4 825 652	8 800	21 825 621

Exploitation : provisions	1 085 341	-759 941
Exploitation : fonds dédiés	3 297 490	-4 001 269
Exceptionnel	36 000	-64 442
TOTAL	4 418 831	-4 825 652

Reprises de fonds dédiés	-4 001 269
Fonds dédiés reclassés en Sub.équipement	1 054 430
Net au CDR : reprises fonds dédiés	-2 946 839

6.1 - Provisions pour indemnités de retraites (IDR) à payer

Depuis l'exercice 2006, l'A.N.P.A.A. a décidé de généraliser la constitution de provision IDR pour l'ensemble des salariés présents au 31 décembre, selon la méthode préconisée par la norme IAS-19. Pour les calculs au 31 décembre 2013, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Age de départ à la retraite 65 ans
- Taux annuel d'évolution des salaires 1,60 %
- Taux de charges sociales et fiscales 58,54%
- Taux d'actualisation..... 3,25 %
- Table de « turn over »
- Table de mortalité (INED)

La valeur actuelle probable des indemnités de fin de carrière (VAP-IFC) est calculée sur la base des droits que les salariés auront acquis lorsqu'ils auront atteint l'âge de départ en retraite.

La provision est déterminée au 31/12/N sur la base de la VAP-IFC, proportionnellement à l'ancienneté acquise par les salariés à cette date par rapport à l'ancienneté qu'ils auront à l'âge de leur départ en retraite.

6.2 – Provision pour congés trimestriels

Cette provision, constituée depuis la clôture de l'exercice 2009, a fait l'objet d'importants mouvements au cours de l'année 2011 durant laquelle elle a été largement utilisée [cf : annexe des comptes annuels 2011].

Les indemnités versées durant l'exercice 2013 ont représenté 39 442 € et sont intégralement couvertes par des reprises de la provision.

Au 31 décembre 2013, le solde de la provision permet de couvrir :

- les indemnités restant à verser aux salariés sortis.....	641 437 €
- les frais de gestion afférents aux indemnités restant à payer (8,5%).....	54 521 €
- les risques généraux et les coûts sur les procédures en cours.....	4 228 987 €
Solde provision Congés trimestriels au 31/12/2013	4 924 945 €

6.3 – Fonds dédiés sur subventions attribuées

Ce compte enregistre la quote-part des subventions attribuées pour financer des actions engagées avant le 31/12/2013 mais qui ne pourront être achevées qu'ultérieurement.

Durant l'exercice 2013, les postes « fonds dédiés » ont connu les évolutions suivantes :

En Euros	Pôle PREVENTION	Pôle MEDICO SOCIAL	ENSEMBLE
Fonds dédiés au bilan 2012	3 810 056	5 582 880	9 392 937
Dotations de l'exercice	1 481 449	1 816 041	3 297 490
Reprises de l'exercice	-2 483 560	-1 517 709	-4 001 269
Autres mouvements	-96 200	83 604	-12 596
FONDS DEDIES au 31/12/2012	2 711 746	5 964 816	8 676 562

Reprises de l'exercice	-2 483 560	-1 517 709	-4 001 269
FD réaffectés au financ d'investissements	32 154	1 022 276	1 054 430
CDR : Reprises de fonds dédiés	-2 451 406	-495 433	-2 946 839

Comme précisé dans ce tableau, des fonds dédiés ont été réaffectés, à la demande des financeurs ou des tutelles, au poste « subventions d'équipement » afin de permettre le financement d'investissements. Au compte de résultat, les produits d'exploitation enregistrent le montant net des reprises de fonds dédiés atténuées de ces réaffectations.

7 * Etat des créances et dettes par échéance

	Bilan 2013	A moins d'un an	A plus d'un an	Rappel bilan 2012
Titres immobilisés	73 459		73 459	37 234
Prêts	3 965	3 965		3 508
Autres immob.financières	437 643		437 643	417 022
Créances de l'actif immobilisé	515 067	3 965	511 102	457 764
Tiers et comptes rattachés	1 413 295	1 413 295		1 319 624
Personnel et comptes rattachés	190 685	190 685		222 017
Etat : impôts et taxes	42 017	42 017		171 700
Comptes courants GCSMS	153 113	153 113		168 108
Débiteurs divers	603 422	603 422		394 962
Subv. & produits à recevoir	2 809 038	2 809 038		4 350 687
Créances de l'actif circulant	5 211 570	5 211 570		6 627 098
TOTAL DES CREANCES	5 726 637	5 215 535	511 102	7 084 862

	Bilan 2013	A moins d'un an	A plus d'un an	Rappel bilan 2012
Emprunts & dettes Ets de crédit	4 046 219	3 070 726	975 493	2 080 977
Dettes financières diverses				
Fournisseurs & cptes rattachés	2 220 852	2 220 852		2 247 248
Personnel et cptes rattachés	3 631 028	3 631 028		4 197 078
Organismes sociaux	3 937 086	3 937 086		4 337 904
Etat : impôts et taxes	304 981	304 981		254 636
Fournisseurs d'immobilisations	302 047	302 047		14 755
Autres dettes	939 410	939 410		1 319 333
TOTAL DES DETTES	15 381 623	14 406 130	975 493	14 451 931

8 * Eléments imputables à un autre exercice.**8.1 - Produits constatés d'avance**

Produits d'exploitation, encaissés au cours de l'exercice ou restant à recevoir à la clôture, et se rapportant aux recettes de gestion de l'exercice suivant :

<i>En Euros</i>	2013	2012
Pool trésorerie : produits placement 4T	153 153	94 802
Autres produits constatés d'avance	149 614	156 691
ENSEMBLE	302 767	251 493

Rappel : les produits constatés d'avance comprennent chaque année les produits financiers enregistrés par l'unité « Pool de Trésorerie » au titre du 4^{ème} trimestre, produits qui ne seront répartis entre les unités qu'en N+1 pour les raisons indiquées précédemment [cf. § 3.5].

8.2 - Charges payées d'avance

Débours constatés au cours de l'exercice et se rapportant aux dépenses de gestion de l'exercice suivant :

<i>En Euros</i>	2013	2012
Stocks tickets repas au 31 décembre	134 194	170 283
Autres charges constatées d'avance	360 236	330 098
ENSEMBLE	494 430	500 381

9 * Produits à recevoir & charges à payer

	2013	2012
Tiers : factures à établir	563 265	476 387
Personnel : produits à recevoir		1 319
Organismes sociaux : produits à recevoir	12 251	119 490
Etat : produits à recevoir	42 017	171 700
Subventions à recevoir	2 320 117	3 612 473
Autres produits divers à recevoir	488 920	738 214
Intérêts à recevoir	167	1 167
PRODUITS A RECEVOIR	3 426 737	5 120 750
Intérêts courus sur emprunts	4 653	5 939
Agios et frais bancaires à payer		14 485
Fournisseurs : factures non parvenues	1 501 546	1 082 171
Provisions congés payés & droits RTT	3 509 459	3 320 566
Charges sur provisions CP à payer	2 053 722	1 929 772
Personnel : autres frais à payer	81 666	152 018
Organismes sociaux : cotisations à payer	1 844 748	2 408 132
Etat : taxe s/salaires et charges à payer	304 981	254 636
Charges diverses à payer	595 233	808 189
CHARGES A PAYER	9 896 008	9 975 908

10 * Engagements hors bilan**10-1. Engagements en matière de pensions et retraites du personnel**

Au 31/12/2013, les engagements IDR sont intégralement provisionnés dans les conditions décrites ci-dessus au paragraphe 6.1.

10-2. Autres engagements donnés

Source : Informations transmises par les Unités dans les dossiers de consolidation.

<i>En Euros</i>	2013	2012
Crédit bail : loyer à échoir	5 248	25 148
Locations longue durée	942 344	825 261
Autres engagements donnés		
Ensemble	947 592	850 409

10.- Engagements reçus : Néant.

11 * Rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants

La loi du 23 mai 2006 a introduit pour les associations dont le budget est supérieur à 150 k€ et qui reçoivent une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'un Collectivité territoriale supérieures à 50 k€ l'obligation de publier dans ses comptes financiers les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Au cours de l'exercice 2013, les trois plus hauts cadres dirigeants ont perçu :

<i>En Euros</i>	Rémunérations brutes versées	Avantages en nature
Cadres dirigeants bénévoles	Néant	Néant
Cadres dirigeants salariés	212 860 €	Néant

12 * Effectifs au 31 décembre et « DIF »

12.1 – Effectifs présents au 31 décembre N et N-1 et évolution des effectifs en ETP depuis 2005

	31 Déc 2013	31 Déc 2012	Variations
Contrats durée Indéterminée : CDI	1 422	1 374	48
Contrats durée déterminée : CDD	63	68	-5
Contrats aidés (CAE CAV CIE CUI-CAE)	12	3	9
Contrats d'apprentissage	4	1	3
Contrats de professionnalisation		3	-3
ENSEMBLE	1 501	1 449	52

<u>Equivalent "temps plein" : ETP</u>	<u>ETP</u>	<u>%</u>	<u>Base 100</u>
31 décembre 2005	895		100.0
31 décembre 2006	913	2.0%	102.0
31 décembre 2007	945	3.5%	105.6
31 décembre 2008	983	4.0%	109.8
31 décembre 2009	972	-1.1%	108.6
31 décembre 2010	983	1.1%	109.8
31 décembre 2011	1023	4.1%	114.3
31 décembre 2012	1071	4.7%	119.7
31 décembre 2013	1123	4.9%	125.5

12.2 - Droits individuels à la Formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation, institué par la loi 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la « formation professionnelle tout au long de la vie », le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis par les salariés de l'A.N.P.A.A. (déduction faite des heures de formation utilisées au titre du DIF) totalise au **31 décembre 2013** :

	Fin 2013	Rappel 2012
Personnel Employés	64 493 heures	61 395 heures
Personnel Cadres	41 411 heures	38 882 heures
Ensemble	105 904 heures	100 277 heures

oOo